



www.mairie-le-bessat Tel : 04 77 20 40 77

le.bessat.cne@wanadoo.fr



Bulletin municipal n° 56 septembre 2011

Éditorial

En cette rentrée que nous vous souhaitons bonne, il convient de rappeler quelques éléments de sécurité.

La vitesse dans le village est limitée à 45 km/h.

Il faut veiller à respecter la signalisation, notamment en bas de La Creuse où le cédez-le-passage est souvent "oublié".

Nous rappelons aussi que le stationnement est interdit sur les passages piétons matérialisés par des pavés; par exemple devant le restaurant "La Fondue" où le stationnement gêne les voitures venant du chemin du tremplin.

C'est en respectant ces quelques règles élémentaires de sécurité que nous améliorerons la vie du village.

De plus, il faut noter que depuis une quinzaine de jours la collecte des ordures ne peut se faire chemin de la Creuse du fait des voitures garées sur le côté. A chacun de veiller à ne pas perturber le bon fonctionnement du service du SICTOM. Nous rappelons que des places de stationnement existent sur le parking du Grand-Bacha

Merci à tous.

Rappel

Projet d'atelier Théâtre à partir de la rentrée: mettre en commun vos talents de comédien, de décorateur, d'organisateur... pour offrir aux villageois un spectacle attractif de qualité en juin 2012.

Si vous êtes motivé par ce projet, merci de me contacter au 06 61 20 00 49 ou christinevey@bbox.fr (objet théâtre).

Réunion samedi 24 septembre à 10 h au foyer rural

Attention Démenti

Certains administrés ont été démarchés par une entreprise de traitement des charpentes, soi-disant au nom de la municipalité du Bessat. La mairie dément formellement et demande aux Bessataises d'être vigilants et de signaler en mairie ces appels.

Formation aux premiers secours

Samedi 5 novembre matin, Catherine Vial donnera une initiation aux premiers secours, gratuite et ouverte à tous.

S'inscrire en mairie.

Le site de covoiturage : un an déjà

Venez rejoindre les 500 inscrits et gagnez temps, argent, et sérénité



Le covoiturage permet de réduire ses coûts et de partager un trajet convivial. Vous pouvez covoiturer pour faire des courses, aller une activité, aller au travail et aussi permettre à une personne sans voiture de se déplacer !

FACILE :

1. Vous inscrivez vos coordonnées et signez une charte
2. Vous inscrivez votre trajet régulier ou ponctuel et validez votre itinéraire
3. Vous avez accès aux covoitureurs potentiels : coordonnées et trajets
4. Vous les contactez pour covoiturer

RAPIDE :

Inscrivez-vous sur le site et venez rejoindre les 500 inscrits:
www.pilat-covoiturage.net.

EFFICACE :

Pour toutes questions ou inscriptions: renseignez-vous auprès de la personne relais du Bessat :

Jean-Yves LIOTARD au 04 77 20 29 79

Ou MOPI (Maison de la mobilité du Pilat) au 04 77 93 46 86 les jours ouvrables



NOUVEAU : un service spécifique pour les activités extrascolaires ou les événements culturels et sportifs est disponible. Prenez contact avec MOPI et facilitez-vous la vie !

Dates à retenir

Samedi 24 septembre, 10h réunion à l'initiative du Foyer rural pour mettre en place les cours de dessin, d'informatique et de Théâtre, pour un début effectif en octobre.

Vendredi 21 octobre, Assemblée Générale du BSH à 19h

Samedi 3 décembre, Assemblée Générale du Foyer rural à 10h

Vendredi 11 novembre, commémoration au monument aux morts à 11 heures

Samedi 17 décembre à midi, repas des anciens (lieu à déterminer)

micro crèche la clef des champs

**Vous êtes résidents
du village du Bessat**

Des places sont disponibles pour vos enfants

Micro crèche La clef des champs

1 rue du Maréchal Ney
42131 La Valla en Gier

information et inscription

Claudette Joassard,
référente technique de la structure
04.77.39.00.06

people & baby
crèches d'entreprises & collectivités

après vous,
le premier partenaire de vos enfants

A partir du 5 octobre, La Tribune - Le Progrès change de format

Le titre le plus ancien de France créé en 1859 abandonne le format 50 cm x 35cm pour celui plus actuel de 37 cm x 25 cm, mais conservera la même police de caractère et la visibilité sera maintenue.

Le nouveau Progrès aura donc quotidiennement 2 cahiers (quelquefois 3). Le nombre de pages augmente mais pas le prix qui reste inchangé.

Surtout, regroupées par bassin de vie, les infos locales seront mieux organisées. Les informations concernant Le Bessat et Tarentaise paraîtront désormais dans l'édition de Saint-Etienne ET de Firminy, avec celles de Saint-genest-Malifaux et des autres communes du canton, mais malheureusement pas dans l'édition de Saint-Chamond!

Un numéro découverte sera distribué aux abonnés aux alentours du 25 septembre avec un Flyer pour demander le "retour" et l'avis des lecteurs pour permettre d'éventuels ajustements de dernière minute.

A PARTIR DU 5 OCTOBRE

LOCAL, ACTUEL, PRATIQUE
Votre journal change, ça va vous changer !



C'EST TOUJOURS VRAI DANS LE NOUVEAU PROGRÈS

**La Tribune
LE PROGRÈS**

En raison de travaux de reféction des pavés route du Féria, celle-ci sera interdite à la circulation du jeudi 15 septembre au vendredi 23 septembre. La grand'rue sera à double sens le temps des travaux.

19 personnes ont répondu favorablement au projet d'initiation à l'informatique proposé par le Syndicat d'Initiative. Les cours débuteront prochainement dans la salle du conseil mise à disposition par la mairie. Se renseigner auprès du SI pour les jours et l'heure.

Suite à de nombreuses plaintes concernant la distribution du courrier, la mairie est en train de négocier avec la poste pour que le courrier qui ne peut pas être distribué (défaut de n°...) soit remis à l'agence postale au lieu d'être renvoyé à l'expéditeur.